



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E27480

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2027

ÉDITÉ LE

22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 1999 B 146

Siret : 423 028 521 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 060414 2

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58710526

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 40477814

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : FEUERSTEIN RODOLPHE & FILS SARL

2 RUE FINKENWEG
(2A)
67320 WEYER

Téléphone : 06 89 65 79 90

Fax :

Portable : 06 89 65 79 90

Site Internet : <http://www.feuerstein-et-fils.fr>

E-mail : feuerstein.cedric67@gmail.com

Responsabilité légale :

FEUERSTEIN CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/05/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/05/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/05/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.